

Rapport annuel du conseil d'administration

Année 2022-2023

L'année 2022-2023 est notamment marquée par une nouvelle ronde de négociation. Collectivement, les membres des syndicats des services publics étaient habitués à une durée de convention collective plus longue. En effet, l'actuelle, d'une durée de trois (3) ans, est maintenant échu alors que les précédentes étaient plutôt d'une durée de cinq (5) ans. Dans ce contexte, le personnel enseignant du SEDR-CSQ a rapidement été consulté à propos des revendications intersectorielles (salaire, retraite, droits parentaux et contribution aux assurances collectives) et sectorielles (tâche, composition de la classe, réduction de la précarité, etc.). En octobre, les membres ont été invités à se prononcer concernant le port concerté d'un t-shirt en guise de symbole de solidarité et de détermination à l'intérieur de cette période critique. Mille-deux-cent-quarante-huit (1 248) enseignantes et enseignants ont participé à cette consultation et 60 % d'entre eux et elles se sont montrés en faveur de cette action de mobilisation. De ce fait, les mardis sont dédiés aux revendications sectorielles FSE; les membres peuvent ainsi porter, au choix, le brassard ou le t-shirt. Les jeudis sont, quant à eux, dévolus aux demandes portées par les organisations du Front commun. À partir du printemps, des actions commandos de visibilité sont prévues. Un grand rassemblement se tiendra également au début du mois de juin.

Au courant de l'année, plusieurs ententes ont été conclues hors convention par les parties négociantes sur le plan national, ce qui a engendré la tenue d'assemblées générales extraordinaires. C'est notamment le cas pour la rémunération des suppléances pour le personnel enseignant sous contrat, les mesures visant à atténuer la pénurie de main-d'œuvre, les indemnités obtenues dans le cadre de la formation accélérée pour certains programmes en santé en FP ou encore l'introduction de nouveaux déclencheurs de postes à la FGA et en FP. De plus, l'opérationnalisation et la vigie requises par ces ententes ont évidemment nécessité une mobilisation accrue des ressources du SEDR-CSQ. Ces réalités, combinées à un volume croissant de dossiers à traiter, et ce, autant sur le plan quantitatif que qualitatif, permettent d'expliquer la charge de travail qui demeure trop élevée pour l'équipe du SEDR-CSQ. De surcroît, nous devons fonctionner à effectif réduit dû à des invalidités prolongées d'employés. Conséquemment, en conformité avec les orientations validées par le conseil d'administration, le processus d'embauche d'une ressource additionnelle devrait se concrétiser dans les mois à venir.

Par ailleurs, quelques faits saillants méritent une attention particulière. Le SEDR-CSQ est en négociation avec ses employés dans l'objectif de renouveler l'actuelle convention collective qui avait été reconduite pour une année. Parmi les réalisations importantes à souligner, un nouveau site Internet est maintenant fonctionnel.

En conclusion de ce préambule, le présent rapport émane d'une obligation qui est contenue dans nos statuts et règlements. Entre autres, il permet de dresser un bilan des réalisations effectuées tout au long de l'année et d'en traduire les effets sur les opérations courantes. Ainsi, le conseil des déléguées et délégués doit procéder annuellement à l'adoption du plan d'action qui définit les mandats et les orientations du SEDR-CSQ. Subséquemment, ce document devrait être affiché dans tous les établissements en début d'année et il se retrouve dans la section Déléguées/Délégués de notre site Internet. Tous les membres sont alors à même de connaître les actions syndicales prévues. Vers la fin de l'année, la présentation dudit rapport par le président et un ou une membre du conseil d'administration, à l'occasion de l'assemblée générale, assure la validation de l'atteinte des objectifs contenus au plan d'action par le comité exécutif. Cette reddition permet également de prendre connaissance des éléments nouveaux qui se sont ajoutés au courant de l'année.

A) Au niveau de la Centrale (CSQ)

1. Conseil général (CG)

Le Conseil général s'est tenu en présentiel aux dates suivantes :

19, 20 et 21 octobre 2022	29 mars 2023
14 décembre 2022 (Rendez-vous éducation)	30 mars 2023 (journée Front commun)
15 et 16 décembre 2022	24, 25 et 26 mai 2023 (à venir)

La délégation pour l'année 2022-2023 se compose de :

Patrice Bélanger	Martin Hogue
Julie Cantin	Sylvie Perreault
Marie-Claude Choquette	Amélie Fauchon (substitut)
Édith Gravel	Pierre-Yves Grenier (substitut)

Parmi les faits saillants, au chapitre des finances, les modifications au Fonds de péréquation, au Fonds de défense juridique et le nouveau partenariat au bénéfice des *EspaceProprio* ont fait l'objet de présentations. Par ailleurs, les conditions de renouvellement 2023 en assurance collective de personnes, le 30^e anniversaire du mouvement ACTES, le plan d'action en vue d'atteindre la carboneutralité et le projet de loi encadrant le travail des enfants ont fait partie des nombreux sujets qui ont animé les échanges dans le cadre de cette instance. Les membres du comité de pilotage du dossier de la cohésion à la CSQ, du comité de la saine gestion du régime d'assurance collective Alter ego, du comité de travail sur l'utilisation des instances virtuelles ou hybrides à la Centrale et du comité consultatif sur les comités et les réseaux ont fait état de leurs travaux respectifs.

À l'occasion du Congrès de juin 2018, la CSQ s'était dotée d'un plan d'action pour le triennat 2018-2021. Ce dernier s'inscrivait dans un contexte où les milieux de travail dans lesquels les membres accomplissent leur travail se dégradent : surcharge de travail, perte d'autonomie, impression de ne pas être en mesure de fournir les services attendus de la part de la population, etc. Une démarche, en quatre étapes, a été conçue pour se pencher sur cette situation préoccupante. Le contexte de pandémie explique le retard de l'application dudit plan. 2022-2023 marque la mise en œuvre de l'étape 3, c'est-à-dire la construction du projet syndical collectif. Enfin, un résumé étoffé est rédigé à l'attention des déléguées et délégués pour chacune des réunions.

2. Le Conseil général des négociations (CGN en présence et en visioconférence)

Le Conseil général des négociations s'est tenu aux dates suivantes :

31 août 2022 PM (visio)	9 et 10 février 2023
6 et 7 octobre 2022	31 mars 2023 PM (visio)
28 octobre 2022	27 et 28 avril 2023
12 janvier 2023 PM (visio)	10 mai 2023 (extra à venir)

D'autres réunions sont à prévoir dans un contexte où les négociations se poursuivent. Pour 2022-2023, la délégation est composée de :

Eric Couture	Sylvie Perreault
Martin Hogue	Frédéric Renaud

Dès l'automne 2022, les syndicats qui composent les différentes fédérations ont été invités à entériner les résultats des consultations réalisées auprès des membres au sujet des revendications qui seront portées par le Front commun (hausses salariales communes, retraite, droits parentaux, contribution de l'employeur aux assurances collectives et protection des lanceurs d'alerte). Également, les mêmes délégations ont été conviées à se prononcer sur les mandats d'harmonisation et sur les grandes étapes de la mobilisation. Également, dans une perspective d'adhésion et de communication, un résumé des rencontres à la table centrale fait l'objet d'une description détaillée.

3. Participation aux réseaux CSQ (en présence et en visioconférence)

- Coordination régionale
- Réseaux des RAM
- Session nationale de la sécurité sociale
- Réseau des applicateurs
- Réseaux SST
- Réseaux ACTES
- Réseaux condition des femmes
- Réseaux d'action sociopolitique
- Réseaux des jeunes
- Camp de la relève
- Sessions préparation à la retraite (par blocs en visioconférence et en présence)

B) Au niveau de la Fédération (FSE)

1. Conseil fédéral

Le Conseil fédéral s'est tenu aux dates suivantes :

6 septembre 2022 – extra (visio)	15, 16 et 17 février 2023 (visio)
28, 29 et 30 septembre 2022	22, 23 et 24 mars 2023
17 octobre – extra (visio)	11 avril 2023 – extra (visio)
25, 26 et 27 octobre 2022	10 et 11 mai 2023 (à venir)
3 et 4 novembre 2022 – extra (visio)	7, 8 et 9 juin 2023 (à venir)
7, 8 et 9 décembre 2022	
18 janvier 2023 – extra (visio)	

Les participants au Conseil fédéral pour 2022-2023 sont :

Eric Couture	Sylvie Perreault
Amélie Fauchon	Frédéric Renaud
Martin Hogue	Patrice Bélanger (substitut)
Maryse Lagueux	Pierre-Yves Grenier (substitut)

De nombreux sujets ont mobilisé les syndicats affiliés et la Fédération. Parmi ceux-ci, le SEDR-CSQ s'est assuré d'être en adéquation avec les membres qu'il représente, particulièrement à propos des revendications sectorielles (notamment pour la tâche et la composition de la classe) dans le cadre de la négociation 2023. Le projet pilote ministériel d'aide à la classe, les comités interrondes, le programme Culture et citoyenneté québécoise, l'équité salariale, le plan de mobilisation au niveau sectoriel ainsi que l'immigration et l'organisation des services d'apprentissage du français ont occupé une partie des rencontres. Un résumé écrit est rédigé à l'attention des déléguées et délégués pour chacune des réunions.

2. Réseaux et Colloque FSE en présentiel

Cette année, le réseau de la formation générale des adultes a eu lieu le 22 novembre 2022 et celui de la formation professionnelle, le 20 février 2023. De plus, une seconde édition du Colloque de la FSE est prévue les 11 et 12 mai à Laval. 44 participants y sont inscrits. Deux (2) thématiques

communes à tous les secteurs feront l'objet de débats, c'est-à-dire le numérique et l'enseignement à distance, puis la valorisation, l'attraction et la rétention de la profession enseignante. Des enjeux spécifiques à chacun des secteurs (préscolaire, primaire, spécialistes, adaptation scolaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle) feront l'objet de plénières distinctes. De larges consultations se sont déroulées au cours de l'automne 2022 et de l'hiver 2023 auprès de tous les membres de la FSE afin de préparer adéquatement ce colloque.

C) Au niveau du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives

1. Comité exécutif

Le comité exécutif du SEDR-CSQ se rencontre normalement le lundi toutes les deux semaines. À toutes ces rencontres, il faut ajouter toutes celles non prévues au calendrier. Le comité exécutif est composé d'Eric Couture, Martin Hogue, Sylvie Perreault et Frédérik Renaud. De plus, les quatre (4) conseillers syndicaux, c'est-à-dire Michaël Badeau, Nadia Gravel, Maude Lamontagne et Jérôme Marcoux, participent aux réunions.

2. Conseil d'administration

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au minimum une fois par mois, ce qui représente onze (11) rencontres pour une année complète. Le conseil d'administration est composé de Patrice Bélanger, Ann-Renée Belzile, Pascal Blanchette, Pierre Boisvert, Julie Cantin, Marie-Claude Choquette, Amélie Fauchon, Lucie Gagnon, Édith Gravel, Pierre-Yves Grenier, Simon Lafrance, Maryse Lagueux et France Olivier. Les membres du comité exécutif siègent d'office à titre de membres du conseil d'administration. Les conseillers syndicaux se joignent au conseil d'administration selon les besoins et les dossiers à traiter.

3. Conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ

Les réunions du conseil des déléguées et délégués ont eu lieu en présence et en visioconférence en fonction des préférences exprimées par une majorité des membres qui se sont prononcés à cet effet à l'occasion d'une consultation :

30 août 2022	28 février 2023 (visio)
4 octobre 2022	4 avril 2023
8 novembre 2022 (visio)	2 mai 2023
13 décembre 2022 (visio)	13 juin 2023 (à venir)
24 janvier 2023 (visio)	

Les principaux points traités ont porté sur les résumés des différentes instances, le plan d'action du SEDR-CSQ, les prévisions budgétaires ainsi que les révisions en cours d'année, les informations sur les différentes activités ainsi que les formations offertes, le plan d'action-mobilisation, les dossiers professionnels et pédagogiques et, **surtout, les enjeux liés à la négociation en vue du renouvellement de l'Entente nationale.**

4. Assemblées générales en visioconférence

La croissance du nombre de membres du SEDR-CSQ rend impossible la tenue d'assemblées générales en présence à un coût décent. En effet, aucune salle de réunion ne permet de réunir plus de 4 500 membres sur le territoire. Des solutions comme la location du Centre des congrès de Québec devaient être envisagées. Ce contexte explique le choix de tenir les assemblées

générales en visioconférence. Le 1^{er} mars 2023, une assemblée générale extraordinaire a été requise afin de permettre aux membres de se prononcer sur le contenu des ententes. Celles-ci concernaient les compensations dédiées au personnel enseignant visé par les formations accélérées en santé et l'introduction de nouveaux déclencheurs de postes à la FGA et à la FP. L'assemblée générale ordinaire se déroulera avec le même mode de fonctionnement le 3 mai 2023 afin que les membres puissent voter sur les propositions de modifications aux statuts et règlements et accueillir les états financiers vérifiés.

5. Conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs en présence et en visioconférence

Les réunions du conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs ont eu lieu :

6 septembre 2022	31 janvier 2023 (visio)
29 novembre 2022	28 mars 2023
12 décembre 2022 (visio)	17 mai 2023

Les sujets traités concernent les retours des bassins, les élections aux différents comités, le dossier EHDA, le volet pédagogique, les calendriers scolaires, l'insertion professionnelle, l'application de l'Entente locale, etc.

6. Conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs en présence et en visioconférence

Les réunions du conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs ont eu lieu :

13 septembre 2022	28 mars 2023
6 décembre 2022 (visio)	6 juin 2023
7 février 2023 (visio)	

Les sujets traités touchent les retours des bassins, l'application des nouvelles dispositions locales récemment négociées, les élections aux différents comités, les domaines généraux de formation, divers dossiers pédagogiques, le dossier EHDA, etc.

7. Assemblées générales des secteurs

Les membres du secteur des Découvreurs ont été invités, le 6 décembre 2022, à se prononcer sur des projets visant la santé globale financés par l'annexe 67 et l'entente permettant la rémunération au taux et à l'échelle des contractuels qui effectuent des périodes de suppléance. Ceux des Navigateurs ont été appelés à se prononcer, le 29 novembre 2022, sur des mesures similaires. Deux autres assemblées générales de secteur (une pour les Navigateurs et une pour les Découvreurs) sont à planifier, mais les dates demeurent inconnues.

8. Formations du SEDR-CSQ

- Formations présidence d'assemblée (2) (ressource CSQ)
- Formation pour les nouveaux membres du CA
- Formation pour les nouvelles et nouveaux délégués
- Formations des droits parentaux (3)
- Formation assurance-emploi (à venir)
- Formation RREGOP (à venir)
- Rencontres individuelles pour les dossiers de retraite
- Accueil des nouveaux et nouvelles
- Formation sur le contenu des nouvelles dispositions de la nouvelle Entente nationale
- Formation pour les étudiants au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire à l'UQAR à Lévis

D) Sur le plan régional

- La présidence du SEDR-CSQ est attitrée à la coordination régionale des régions 03 et 12 avec les autres syndicats affiliés à la CSQ.
- Rencontres intersyndicales au secteur des Navigateurs, notamment par l'entremise du comité éthique.
- Réunions du CSRQ pour coordonner l'action-mobilisation et partager les réalités, notamment au chapitre des relations de travail.

E) Dossiers spécifiques au niveau du SEDR-CSQ

1. Comité sur la gouvernance

À l'origine, ce comité était constitué de trois conseillers du conseil d'administration (CA), c'est-à-dire Patrice Bélanger, Manon Castonguay et Lucie Gagnon, puis de la personne à la vice-présidence aux affaires administratives (Sylvie Perreault) et de la personne à la présidence (Martin Hogue). Les travaux se sont, d'une part, amorcés sur la base de certaines observations du comité sur les besoins et les ressources ciblés en 2020-2021. D'autre part, les recommandations de la firme spécialisée en organisation du travail ont également été utilisées. En effet, le conseil d'administration avait sélectionné *Espace Stratégies* afin d'accomplir une analyse organisationnelle. Pour 2022-2023, la mise en application des recommandations se poursuit. Les suivis, bien que moins fréquents qu'initialement prévu en raison d'une conjoncture particulière, ont été effectués auprès des membres du CA.

2. Agenda SEDR-CSQ

Cette année encore, le SEDR-CSQ va produire son propre agenda pour les membres qui le souhaitent. La demande provenant des enseignantes et enseignants qui œuvrent au secondaire, à la FGA et en FP est généralement très faible. En conséquence, encore cette année, il n'y aura qu'une seule version de cet outil très apprécié au primaire. Des partenaires et des commanditaires sont sollicités pour atteindre le financement nécessaire pour imprimer cet outil de planification.

F) Relations de travail

Secteur des Navigateurs

1. Relations de travail

Les membres des comités ci-dessous identifiés ont participé aux comités conventionnés suivants :

- Comité conjoint des politiques scolaires (6) (CCPS)
- Comité conjoint des politiques scolaires (3) (CCPS FP/FGA)
- Comité de relations de travail (13) (CRT)
- Comité de relations de travail FP-FGA (10) (CRT FP-FGA)
- Comité EHDAA (6)
- Comité de perfectionnement (1) (CP)
- Comité santé sécurité du travail (8) (CSST)

Secteur des Découvreurs

2. Relations de travail des Découvreurs

Les membres des comités ci-dessous identifiés ont participé aux comités conventionnés suivants :

- Comité de participation des enseignants commission (5) (CPEC) (Comité sur l'évaluation au préscolaire et Comité sur l'évaluation au primaire)
- Comité de participation des centres de FP du centre de services (1) (CPECC-FP)
- Comité de participation du centre de l'ÉDA du centre de services (1) (CPECC-EDA)
- Comité de relations de travail jeunes et adultes (13) (CRT)
- Comité EHDAA (4)
- Comité de perfectionnement (1) (CPPEE)
- Comité santé sécurité du travail (5) (CSST)

Dossiers communs

- Consultations sur les calendriers scolaires
- Dossier EHDAA
- Dépannage scolaire
- Différents bassins
- *Loi sur l'instruction publique*
- Instruction annuelle
- Domaines généraux et l'éducation à la sexualité (COSP)
- Maternelle 4 ans et l'entrée progressive
- Etc.

Affaires juridiques

Le SEDR-CSQ s'est acquitté de ses obligations de représenter les membres devant les tribunaux d'arbitrage et les instances quasi-judiciaires. L'ensemble des dossiers de griefs et ententes ont été présentés et adoptés en comité exécutif et au conseil d'administration. Une partie des griefs a été confiée à notre conseillère et avocate Maude Lamontagne et les autres dossiers ont été envoyés chez Lavoie Avocat·e·s, Melançon Marceau Grenier et Sciortino, ainsi qu'aux avocats de la CSQ.

Voici la nature des dossiers traités :

- Tribunal administratif du Travail
- Audition de griefs
- Révision judiciaire
- Dépôt de griefs
- Enquête administrative
- Avis juridiques

GRIEFS ET ENTENTES			
Employeur	N ^{bre} de griefs déposés	N ^{bre} de griefs fermés et réglés	N ^{bre} d'ententes signées
Navigateurs	22	68	2
Découvreurs	17	3	6

Dossiers spécialisés

Les conseillers ont fait les suivis dans les dossiers spécialisés auprès des membres, que ce soit par des formations, par des rencontres individuelles, par des échanges téléphoniques ou écrits et par la publication d'information dans le bulletin syndical.

- Assurances collectives
- Retraite
- Droits parentaux
- Assurance-emploi

G) Communication

Information

Nous avons assuré une information continue aux membres par la publication régulière du bulletin *LES 2 BORDS DU FLEUVE*. Le bulletin syndical se retrouve en version numérisée sur le site WEB. Par ailleurs, le volet des communications se traduit également par :

1. La mise à jour régulière de notre site Internet;
2. Des publications régulières sur la page Facebook;
3. Plusieurs communiqués destinés aux délégués et aux membres;
4. Entrevues et publications dans les médias locaux;
5. Nous effectuons une mise à jour et une validation des dossiers de tous les enseignants dans le système de gestion unifiée des membres (GUM). Nous poursuivons nos démarches afin d'inviter tous les membres à signer un formulaire d'adhésion au syndicat en format électronique. La carte de membre est ensuite générée en format PDF.

H) Comités statutaires

1. Comité d'élection

Le comité est composé d'Alexandra Fortin, Élise Grou, Nancy Nadeau, Émilie Sirois-Bruneau et Sandra Vachon Roseberry et est appuyé par le conseiller syndical Michaël Badeau. Les membres se sont réunis pour mettre à jour le [Guide des procédures d'élection](#), planifier et valider le déroulement des élections de 2023 au comité exécutif et au conseil d'administration SEDR-CSQ.

2. Comité des statuts et règlements

Le comité se compose de Pascal Blanchette (membre du CA), Jean Drouin, Cynthia Godbout et Martin Hogue (président). Maude Lamontagne (conseillère syndicale) a été invitée à participer aux travaux. Les membres se sont réunis une fois cette année afin d'inventorier les changements souhaitables, notamment afin d'assurer la concordance de la procédure de désaffiliation avec le règlement en vigueur à la CSQ. Puis, de revoir les modalités applicables à l'occasion d'une vacance au conseil d'administration et au comité exécutif.

3. Comité des finances

Le comité des finances se compose d'Hélène Arbour, Martin Hogue (président), Jean-Pierre Marcoux et Sylvie Perreault (vice-présidente aux affaires administratives). Le comité a élaboré les prévisions budgétaires, l'actualisation de celles-ci au printemps sous forme de révisions et il a accepté les états financiers vérifiés.

4. **Comité du fonds de résistance syndicale**

Le comité du fonds de résistance syndicale se compose de Serge Bilodeau, Colette Bond, France Olivier (conseillère du CA), Sylvie Perreault (vice-présidente aux affaires administratives) et Cammy Vézina. Le comité s'est réuni afin d'analyser de nouvelles demandes, de reconduire certains prêts déjà octroyés ou de convenir de modalités de remboursement.

I) Comité et dossiers du plan d'action

1. **Comité ACTES/Sociopolitique**

Depuis 2018-2019, les instances ont voté la fusion des volets ACTES (anciennement EAV-EVB) et sociopolitique. En effet, depuis novembre 2020, le comité EAV-EVB a une nouvelle appellation: ACTES (comité du mouvement Actions collectives en transitions environnementales et sociales). Le comité se compose de David Baillargeon, Pascal Blanchette (membre du CA en appui), Julie Cantin (conseillère du CA pour le sociopolitique), François Caron, Cynthia Godbout, Pierre-Yves Grenier (conseiller du CA pour ACTES), Martin Hogue, Annie Lambert et Nancy Parent. Encore cette année, David Baillargeon a travaillé avec des ressources afin d'offrir, à très grande échelle, des semences d'arbres. Le comité souhaite faire rayonner davantage les actions réalisées par les membres dans les établissements. Les membres du comité ont participé aux deux (2) réseaux d'action sociopolitique et aux deux (2) sessions nationales ACTES de la Centrale. De plus, le Syndicat procède à l'achat de crédit afin de compenser ses émissions de gaz à effet de serre. Il est aussi à noter que, dans le cadre de la Semaine de la relève syndicale, Pierre-Antoine Harvey, économiste à la CSQ, a donné une conférence en première partie de la réunion du conseil des déléguées et délégués qui s'est tenue le 4 avril.

2. **Dossier de la diversité humaine**

La responsable du dossier pour cette année est Amélie Fauchon (conseillère du CA), appuyée par la vice-présidente aux affaires administratives, Sylvie Perreault. Le SEDR-CSQ a été représenté lors des réseaux de la condition des femmes de la CSQ et du Colloque pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation.

3. **Comité des jeunes**

Le comité des jeunes est composé d'Andréanne Bergeron, Ann-Renée Belzile (conseillère du CA), Émilie Dignard, Élise Grou, Sylvie Perreault (vice-présidente aux affaires administratives) et Florence Vigneault. Ce comité a organisé une soirée d'information dédiée aux nouveaux membres du SEDR-CSQ. Des membres du comité ont participé aux trois (3) réseaux nationaux. Le Camp de la relève CSQ s'est déroulé du 19 au 21 avril 2023 durant la Semaine de la relève syndicale du 17 au 21 avril 2023. Le comité a organisé des publications Facebook et un concours afin de souligner l'apport des précaires.

4. **Comité de la vie sociale**

Le comité de la vie sociale est composé de Ann-Renée Belzile (conseillère du CA), Lucie Gagnon (conseillère du CA) et Sylvie Perreault (vice-présidente aux affaires administratives) et varie ses activités selon les besoins. Généralement, ce comité organise les activités de reconnaissance des déléguées et délégués de Noël et de fin d'année.

5. Responsables de l'action-mobilisation (RAM)

Les responsables de l'action-mobilisation sont Patrice Bélanger, Marie-Claude Choquette, Amélie Fauchon, Lucie Gagnon, Édith Gravel, Pierre-Yves Grenier et France Olivier ainsi que les membres du comité exécutif.

Un premier réseau a eu lieu le 29 novembre 2022 afin d'amorcer les travaux en matière de mobilisation pour la prochaine ronde de négociation. Puis, une seconde rencontre s'est tenue le 20 février 2023.

J) Réseaux FSE et CSQ

Réseaux SST (CSQ)

La délégation pour ces réseaux se compose de membres du SEDR-CSQ qui siègent aux comités-centre de services scolaire ou de membres du comité exécutif. Nous avons participé cette année aux différents réseaux.

16 et 17 novembre 2022

12 et 13 avril 2023

K) Dossiers des employées et employés

Le comité de gestion s'est réuni à plusieurs reprises cette année. Un protocole de négociation a été conclu afin d'établir le cadre, les modalités et l'échéancier devant conduire au renouvellement de la convention collective. L'application de l'entente sur le télétravail se poursuit.

L) Bâtiment

L'embauche d'une nouvelle ressource génère un besoin en matière de locaux et d'espaces de stationnement. En conséquence, divers scénarios de faisabilité sont en cours d'analyse.

En conclusion

Le conseil d'administration a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion le 25 avril 2023. Le contenu respecte les mandats et les objectifs contenus dans le plan d'action 2022-2023. Les relations de travail et la formation syndicale ont été au cœur de notre action syndicale. Une année en contexte de négociation implique une mobilisation accrue de toutes les ressources du SEDR-CSQ. Le comité exécutif et le conseil d'administration ont respecté, dans l'ensemble, les objectifs du plan d'action.

Martin Hogue
Président

Maryse Lagueux
Membre du CA

(ce- 21 avril 2023)
(ca-25 avril 2023)
(ag-3 mai 2023) /MH